LES BILANS PSYCHOLOGIQUES

DESCRIPTION

Les bilans psychologiques sont réalisés par les psychologues de l'Education à la demande des familles ou du jeune lui-même.

Ils se déroulent dans les locaux de la Direction diocésaine, le plus souvent le mercredi ou durant les vacances scolaires.

Non pris en charge financièrement par les établissements scolaires, ils sont donc à la charge des familles elles-mêmes et font l'objet d'une facturation à leur issue.

3 types de bilan psychologique sont proposés, d'objectif, de durée et de tarifs différents.

- La Formule 1 (durée globale 6h30) comprend une consultation (4h environ) suivie d'un compte-rendu oral et écrit. Les aptitudes intellectuelles de votre enfant, ses motivations professionnelles ou les éléments de sa personnalité sont évalués (selon le motif de la demande). Elle est proposée à tous les niveaux de classe.
- La Formule 2 (durée globale 2h15), centrée sur la recherche des motivations et des éléments de personnalité professionnelle de votre enfant, est réalisée afin de clarifier ses choix et sa connaissance des filières, diplômes et professions. Elle est réservée aux élèves des classes de Première, Terminale et Post-Bac.
- La Formule 3 (durée 4 heures) est centrée sur l'évaluation des seules aptitudes intellectuelles de votre enfant. Elle donne lieu à un compte-rendu écrit, qui peut être produit auprès des institutions qui la demandent (MDPH, CRDTA, etc.).

Vous trouverez de plus amples détails ainsi que les grilles tarifaires des différents types de bilan dans le document intitulé « Présentation des bilans psychologiques et tarifs ».

Vous pouvez télécharger la demande de bilan psychologique en cliquant sur ce lien, afin de la remplir et nous la faire parvenir. Nous vous contacterons alors pour éventuellement ajuster le type de bilan à vos besoins et convenir d'une date de rendez-vous.